

PELISSOU

Commissaires de Justice

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
titulaire d'un Office de Commissaires de Justice
2, Avenue Jean Rieux CS 75887 - 31506 TOULOUSE CEDEX 5
Tél 05.34.31.18.20 - e-mail : pelissou@commissaire-justice.fr
Siret numéro 918 992 983 00018

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX ET LE VINGT-DEUX JUIN

A la requête de :

AVOVENTES

Pour qui domicile est élu chez **Maître Catherine BENOIDT-VERLINDE** de la Société Cabinet MERCIÉ, SCP d'Avocats associés au Barreau de TOULOUSE, y demeurant 29, rue de Metz 31000 Toulouse, constituée et qui continuera d'occuper sur ses suites

Agissant en vertu :

D'un jugement rendu par le Tribunal judiciaire de TOULOUSE en date du 25 mars 2025, lequel ordonne la licitation du bien immobilier situé sur la commune de SAINT ORENS DE GAMEVILLE, 9 place du Coustou.

D'une ordonnance de caducité rendue par la Cour d'Appel de TOULOUSE en date du 14 janvier 2026, déclarant caduque la déclaration d'appel formée à l'encontre du jugement du 25 mars 2025.

Nous, **Arnaud PELISSOU, Commissaire de Justice à la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée PÉLISSOU, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice « Arnaud PÉLISSOU, Commissaire de Justice associé, Caroline BUZON, Morgane GLOAGUEN, Commissaires de Justice » à la résidence de TOULOUSE, y demeurant 2 avenue Jean Rieux, soussigné,**

DESIGNATION CADASTRALE URBANISME

Au vu du relevé de propriété sollicité auprès du Centre des Impôts Fonciers de COLOMIERS, l'immeuble dont il s'agit figure au cadastre de la commune de SAINT ORENS DE GAMEVILLE aux relations suivantes :

Année de référence : 2025	Département : 31 0	Commune : 506 ST ORENS DE GAMEVILLE	TRES : 092	Numéro communal : C01462
Titulaire(s) de droit(s)				

AVOVENTES

Propriété(s) bâtie(s)																											
Désignation des propriétés						Identification du local					Évaluation du local																
An	Sec	N° Plan	C Part	N° Voie	Adresse	Code Rpt	Bat	Ent	Niv	N° Fiscal du local	S Tar	M Eval	AS	Nat Loc	Cat	RC Com imposable	Col	Nat Exo	AN RET	AN DEB	Fraction RC Exo	REXO	TX OM	Coef	RC TSO		
24	BL	118		9	PL DU COUSTOU	0815	A	01	00	01001	506A	C	H	MA	S	2139								F		3 139	
Total revenu imposable pour la part communale						Total revenu exonéré pour la part communale						Total reaveu imposé pour la part communale															
3 139 euro(s)						0 euro(s)						3 139 euro(s)															

Propriété(s) non bâtie(s)																											
Désignation des propriétés					Évaluation																			Livre foncier			
An	Sec	N° Plan	N° Voie	Adresse	Code Rpt	N° Part	FR	DP	S	Ter	SUR	SAJ	SSOR	CL	Nat cult	Contenance			Revenu cadastral	Colt	Nat Exo	AN	AN	Fraction	REXO	TC	Faibles
																HA	A	CA				Bes	Bes	BC	Exo		
24	BL	118	9	PL DU COUSTOU	0815			1	506A						SAJ		07	54	0,00								
Contenance totale					Total de la part communale											Total de la part additionnelle											Majoration des terrains constructibles
					HA	A	CA	Revenu imposable			Revenu exonéré			Revenu imposé			Revenu exonéré			Revenu imposé							
					07	54		0			0			0			0			0			0				

DESIGNATION PROPRIETE

Les biens dont il s'agit faisant l'objet de la présente saisie immobilière sont désignés ainsi qu'il suit :

Un bien immobilier situé 9 place du Coustou à SAINT ORENS DE GAMEVILLE ;

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

DESCRIPTION

Certifions nous être transporté ce jour **Vendredi 19 juin 2026 à 14 heures 30**, commune de SAINT ORENS DE GAMEVILLE, 9 place du Coustou, où étant, assisté de **AVOVENTES** expert entomologiste représentant le cabinet **DIAGNOSTICS CONSEILS** chargé de procéder aux diagnostics et expertises, nous avons procédé aux constatations suivantes.

L'immeuble dont il s'agit se compose d'une maison individuelle élevée d'un étage sur rez-de-chaussée bâtie sur une parcelle clôturée.

Sur place, nous rencontrons **AVOVENTES** occupant du site, lequel, après que nous lui ayons décliné nos noms, qualité ainsi que l'objet de notre visite, nous autorise à pénétrer dans les lieux afin de procéder aux constatations.

ETAGE

Hall d'entrée - circulation :

L'accès s'effectue depuis l'extérieur au moyen d'une porte en bois dotée d'un oculus vitré.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties.

Les parois sont recouvertes d'un papier peint.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille trois arrivées électriques.

Un appareil de chauffage au gaz est présent dans la pièce.
Voir clichés photographiques n° 1 à 3.

Salle à manger :

Elle est située sur la gauche en entrant.

L'accès s'effectue au moyen d'une porte isoplane dotée d'un oculus vitré.

Elle ouvre sur l'avant par une porte fenêtre à double battant avec châssis bois à simple vitrage dotée de volets extérieurs en bois.

Le sol est recouvert d'un dallage en marbre. Les plinthes sont faïencées.

Les parois sont recouvertes d'un papier peint.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique.

Deux appareils de chauffage au gaz sont présents dans la pièce.
Voir clichés photographiques n° 4 à 7.

Cuisine :

Elle est desservie depuis la pièce précédente au moyen d'une porte isoplane dotée d'un oculus vitré et communique également avec le hall d'entrée circulation au moyen d'une seconde porte isoplane avec oculus vitré.

Elle ouvre sur le côté de la maison par une fenêtre à double battant avec châssis bois à simple vitrage dotée de volets extérieurs en bois.

Le sol est recouvert de carreaux de ciment. Les plinthes sont faïencées.

Les parois sont faïencées, plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique

Cette pièce est équipée d'une paillasse faïencée dans laquelle est encastré un évier en faïence à deux bacs avec égouttoir et robinet mitigeur.

Au-dessus et en dessous sont installés une série de rangements intégrés de type formica. Nous constatons également la présence d'une hotte aspirante électrique de couleur blanche de marque CATA. Un appareil de chauffage à gaz est présent dans la pièce.

Une bouche de ventilation y est également présente.

Nous constatons enfin la présence d'un placard de rangement intégré à deux portes en formica et d'un second placard de rangement doté de deux portes isoplanes peintes et équipé d'étagères

Voir clichés photographiques n° 8 à 11.

Cabinet d'aisances :

Il est situé face à la cuisine.

L'accès s'effectue depuis le hall d'entrée circulation au moyen d'une porte isoplane peinte.

La pièce ouvre sur l'arrière par une fenêtre à simple battant avec châssis bois à simple vitrage dotée de volets extérieurs en bois.

Le sol est recouvert de carrelage en ciment. Les plinthes sont faïencées

Les parois sont faïencées, plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique.

Une trappe y donne accès aux combles. Ces combles sont non aménagés mais isolés.

Nous constatons dans cette pièce la présence d'une selle d'aisance en faïence avec dessus, abattant et chasse d'eau ainsi que d'un dévidoir à papier.

Voir clichés photographiques n° 12 à 16.

Salle de bains :

L'accès s'effectue depuis le hall circulation au moyen d'une porte isoplane dotée d'un oculus vitré.

La pièce ouvre sur l'arrière par une fenêtre à double battant avec châssis bois à simple vitrage dotée de volets extérieurs en bois.

Le sol est recouvert d'un carrelage. Les plinthes sont faïencées

Les parois sont faïencées, plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique avec suspension en verre.

Cette pièce est équipée par un lavabo sur colonne en faïence avec robinet mélangeur, tablette en verre et miroir mural, une arrivée électrique ainsi qu'un porte-savon et un porte-gobelet.

La pièce accueille également un bidet en faïence avec robinet mélangeur ainsi qu'une baignoire émaillée avec robinet mitigeur, flexible et pommeau de douche.

Un appareil de chauffage alimenté au gaz y est installé.

Nous constatons également la présence d'une bouche d'aération, d'un support pour serviette et d'une petite armoire à pharmacie en bois et verre.

Voir clichés photographiques n° 17 à 21.

Chambre 1 :

Elle est située sur la droite de la salle de bains.

L'accès s'effectue depuis le hall circulation au moyen d'une porte isoplane.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à double battant avec châssis bois à simple vitrage dotée de volets extérieurs en bois.

Le sol est recouvert d'un dallage type granito. Les plinthes sont faïencées.

Les parois sont recouvertes d'un papier peint.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique avec suspension, douille et ampoule.

Un appareil de chauffage à gaz est présent dans cette pièce.

Cette pièce accueille également deux placards de rangements équipés d'étagères et penderies, chacun doté d'une porte isoplane.

Voir clichés photographiques n° 22 à 24.

Chambre 2 :

L'accès s'effectue depuis le hall circulation au moyen d'une porte isoplane.

La pièce ouvre sur l'arrière par une fenêtre à double battant avec châssis bois à simple vitrage dotée de volets extérieurs en bois.

Le sol est recouvert d'un dallage type granito. Les plinthes sont faïencées.

Les parois sont recouvertes d'un papier peint et lambrissées.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique avec suspension.

Une arrivée électrique est présente en applique.

Un appareil de chauffage alimenté au gaz est présent dans cette pièce.

Voir clichés photographiques n° 25 à 28.

Dressing :

Il est situé à l'extrémité du hall circulation.

L'accès s'effectue au moyen d'une porte isoplane.

Le sol est recouvert d'un carrelage. Les plinthes sont faïencées.

Les murs sont recouverts d'un papier peint.

Le plafond est recouvert d'un papier peint.

Il accueille une série de rangements intégrés ainsi qu'une arrivée électrique applique.

Voir clichés photographiques n° 29 à 30.

Chambre 3 :

Elle est située face à la chambre 2.

L'accès s'effectue depuis le hall circulation au moyen d'une porte isoplane peinte.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à double battant avec châssis bois à simple vitrage dotée de volets extérieurs en bois.

Le sol est recouvert d'un dallage de type granito. Les plinthes sont faïencées.

Les parois sont recouvertes d'un papier peint.

Le plafond est plâtré et peint.

L'ensemble accueille une arrivée électrique avec suspension, douille et ampoule.

Un appareil de chauffage alimenté au gaz est présent dans cette pièce.

Voir clichés photographiques n° 31 à 32.

Chambre 4 :

Elle est située sur la droite de la chambre 3.

L'accès s'effectue depuis le hall circulation au moyen d'une porte isoplane.

La pièce ouvre sur l'avant par une fenêtre à double battant avec châssis bois à simple vitrage et volets extérieurs en bois.

Le sol est recouvert d'un dallage de type granito. Les plinthes sont faïencées.

Les parois sont recouvertes d'un papier peint.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique avec suspension en verre.

Une arrivée électrique est également présente en applique.

Nous constatons en outre la présence d'un appareil de chauffage alimenté au gaz est présent dans cette pièce.

Voir clichés photographiques n° 33 à 35.

Chambre 5 :

Elle est située sur la droite de la précédente.

L'accès s'effectue depuis le hall d'entrée circulation au moyen d'une porte isoplane.

La pièce ouvre sur l'avant par une fenêtre à double battant avec châssis bois à simple vitrage et volets extérieurs en bois.

Le sol est recouvert d'un dallage en marbre. Les plinthes sont faïencées.

Les parois sont recouvertes d'un papier peint.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique avec suspension en verre.

Un appareil de chauffage alimenté au gaz est présent dans cette pièce ainsi qu'un placard de rangement doté d'une porte isoplane.

Voir clichés photographiques n° 36 à 39.

REZ DE CHAUSSEE

L'accès s'effectue depuis le hall d'entrée au moyen d'un escalier desservi par une porte isoplane.

Il s'agit d'un escalier bâti dont les marches et contremarches sont recouvertes de carreaux de ciment. Les plinthes sont faïencées.

Dans la cage d'escalier, les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique avec suspension en verre.

Une fenêtre à simple battant avec châssis bois à simple vitrage donne regard sur l'arrière.

Voir clichés photographiques n° 40 et 41.

Garage :

Il est situé à la descente de l'escalier.

Il ouvre sur l'arrière par une porte de service en bois peint et, sur le côté, par deux fenêtres à double battant avec châssis bois à simple vitrage et volets extérieurs en bois.

L'accès véhicule se fait par une porte en bois à double battant.

Une arrivée électrique est présente en plafond.

Nous constatons, dans cette pièce, la présence des tableaux électriques et d'une chaudière de marque ATLANTIC.

Voir clichés photographiques n° 42 à 45.

Cabinet d'aisances :

L'accès s'effectue depuis le garage au moyen d'une porte isoplane.

Le sol est recouvert de carrelage. Les plinthes sont faïencées

Les parois sont faïencées et recouvertes d'un crépi.

Le plafond est recouvert d'un crépi.

L'ensemble accueille une selle d'aisance en faïence avec dessus, abattant et chasse d'eau, un lave main en faïence avec robinet à simple bouton, miroir et arrivée électrique avec tube fluorescent.

Voir clichés photographiques n° 46 à 48.

Salon :

Il est desservi depuis le garage au moyen d'une porte isoplane.

Il est également desservi depuis la circulation du rez-de-chaussée par une porte à simple battant et une porte à double battant isoplane.

La pièce ouvre sur l'avant par deux fenêtres à double battant avec châssis bois à simple vitrage et volets extérieurs en bois et, sur le côté, par une fenêtre identique.

Le sol est recouvert d'un dallage de type granito. Les plinthes sont faïencées.

Les murs sont plâtrés et peints.

Le plafond est plâtré et peint.

L'ensemble accueille deux arrivées électriques.

Deux appareils de chauffage au gaz sont présents dans la pièce.

Une cheminée à foyer avec insert est présente dans cette pièce.

Il nous est indiqué par AVOVENTES qu'elle bénéficie d'un diffuseur qui transmet la chaleur à l'étage par le conduit d'évacuation.

Un placard de rangement à quatre portes y est installé. Il est équipé d'étagères et d'une penderie et accueille également le cumulus.
Voir clichés photographiques n° 49 à 54.

Circulation :

Elle est librement desservie depuis le garage.

Le sol est recouvert d'un dallage en mosaïque de carreaux de ciment.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille deux arrivées électriques.

Une insertion de pavé de verre est présente à l'extrémité de la circulation.
Voir clichés photographiques n° 55 à 57.

Atelier :

Il est desservi depuis la circulation au moyen d'une porte en bois peint et se situe face à la double porte donnant accès au salon.

Cette pièce communique également avec l'extérieur au moyen d'une porte en bois peint.

Le sol est réalisé au moyen d'un dallage en béton.

Les parois sont crépies.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique avec tube fluorescent.
Voir clichés photographiques n° 58 à 61.

Chambre :

Elle est située sur la gauche de l'atelier et se trouve desservie depuis la circulation au moyen d'une porte isoplane.

Elle ouvre sur l'arrière par une fenêtre à double battant avec châssis bois à simple vitrage et volets extérieurs en bois.

Le sol est recouvert d'une dalle en béton.

Les parois sont plâtrées et peintes et habillées d'un lambris.

Le plafond accueille un ourdis qui est peint.

Deux placards de rangements ainsi qu'un coffre intégré en bois y sont installés. Les placards sont dotés de portes isoplanes

Un appareil de chauffage alimenté au gaz y est présent.
Voir clichés photographiques n° 62 à 69.

EXTERIEUR :

Les façades de la maison sont crépies.

L'accès s'effectue depuis la rue au moyen d'un portail coulissant en fer forgé.

La parcelle est clôturée par un mur crépi réhaussé de piquets métalliques tendus d'un grillage métallique.

La maison est ceinturée par une aire de circulation et de stationnement en béton.

Une petite terrasse est située dans le prolongement de l'escalier extérieur desservant l'étage, dans l'angle avant de la maison.

A l'extrémité de la parcelle est présent un espace de stationnement protégé par une structure métallique habillée de panneaux de bardage en acier.

Un poulailler en béton est installé dans le prolongement de cet emplacement.

Un jardin potager est ensuite présent entre la zone de stationnement arrière et l'extrémité de la parcelle.

Un puit y est visible.

AVOVENTES nous indique que la maison est raccordée à l'assainissement collectif.

Voir clichés photographiques n° 70 à 83.

CONDITIONS D'OCCUPATION

Les lieux sont occupés par **AVOVENTES** lequel nous indique ne pas détenir de bail.

**SUPERFICIE
ETAT PARASITAIRE – AMIANTE**

AVOVENTES Expert Entomologiste et Diagnostics Immobiliers, du Cabinet DIAGNOSTICS CONSEILS, a été requis à l'effet d'établir les attestations relatives aux termites, à la présence de plomb, d'amiante et de la surface des immeubles saisis ainsi que le diagnostic de performance énergétique (DPE) et toutes expertises nécessaires en la matière.

La maison présente une superficie de 170,75m², suivant l'attestation délivrée par l'Expert.

Des lieux, nous avons tiré quatre vingt trois clichés photographiques numériques qui sont annexés au présent. Nous attestons que les clichés joints sont parfaitement conformes à la réalité et n'ont pas été modifiés par un quelconque procédé technique.

Sont également annexées au présent :

- une copie du jugement et de l'ordonnance
- une copie de la matrice cadastrale
- une copie du plan cadastral
- une copie de l'attestation de superficie

A 15 heures 45, nos constatations terminées, nous nous sommes retiré. Et, de tout ce que dessus, nous avons fait et dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES
DONT PROCES-VERBAL**

COUT : trois cent soixante sept euros neuf centimes

Emolument	221,36
Vacation	75,15
Transport	9,40
H.T.	305,91
T.V.A. à 20%	61,18
Total T.T.C.	367,09



PROCES VERBAL DE CONSTAT

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



1



2



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



3



4



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



5



6



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



7



8



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



9



10



PROCES VERBAL DE CONSTAT

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



11



12



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



13



14



PROCES VERBAL DE CONSTAT

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



15



16



PROCES VERBAL DE CONSTAT

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



17



18



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



19



20

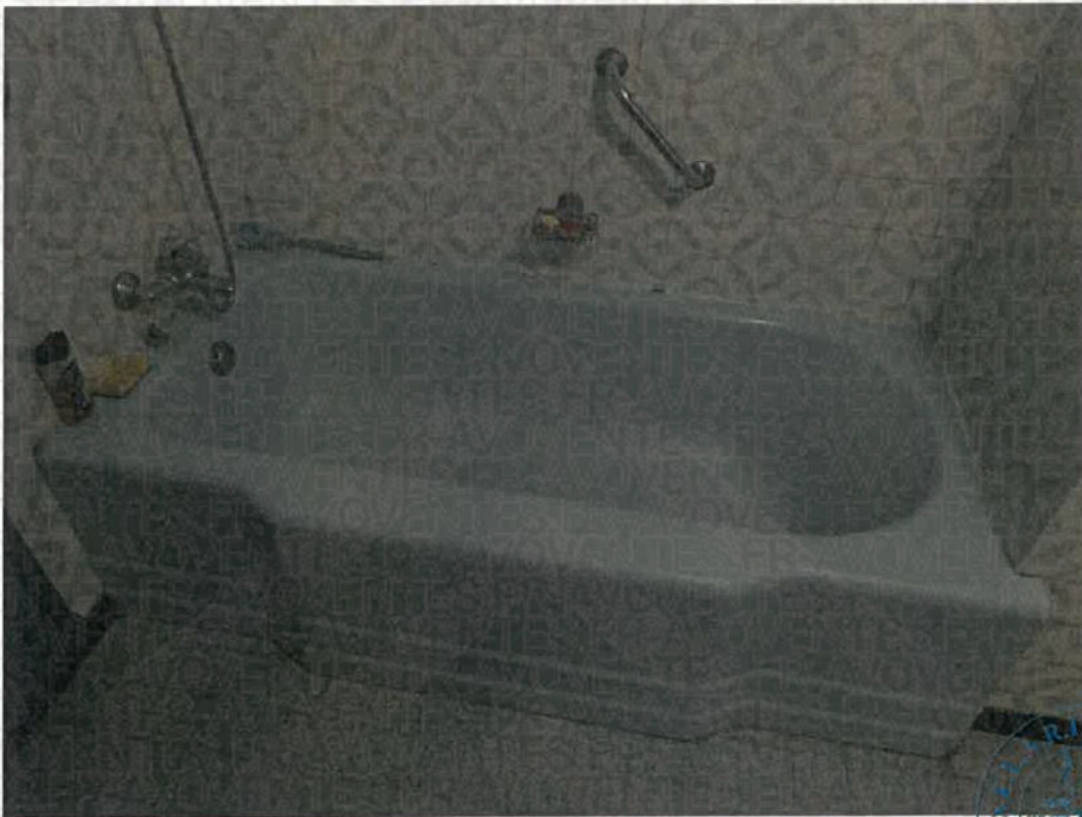


PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



21



22



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



23



24



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



25



26



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



27



28



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



29



30



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



31



32



PROCES VERBAL DE CONSTAT

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



33



34



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



35



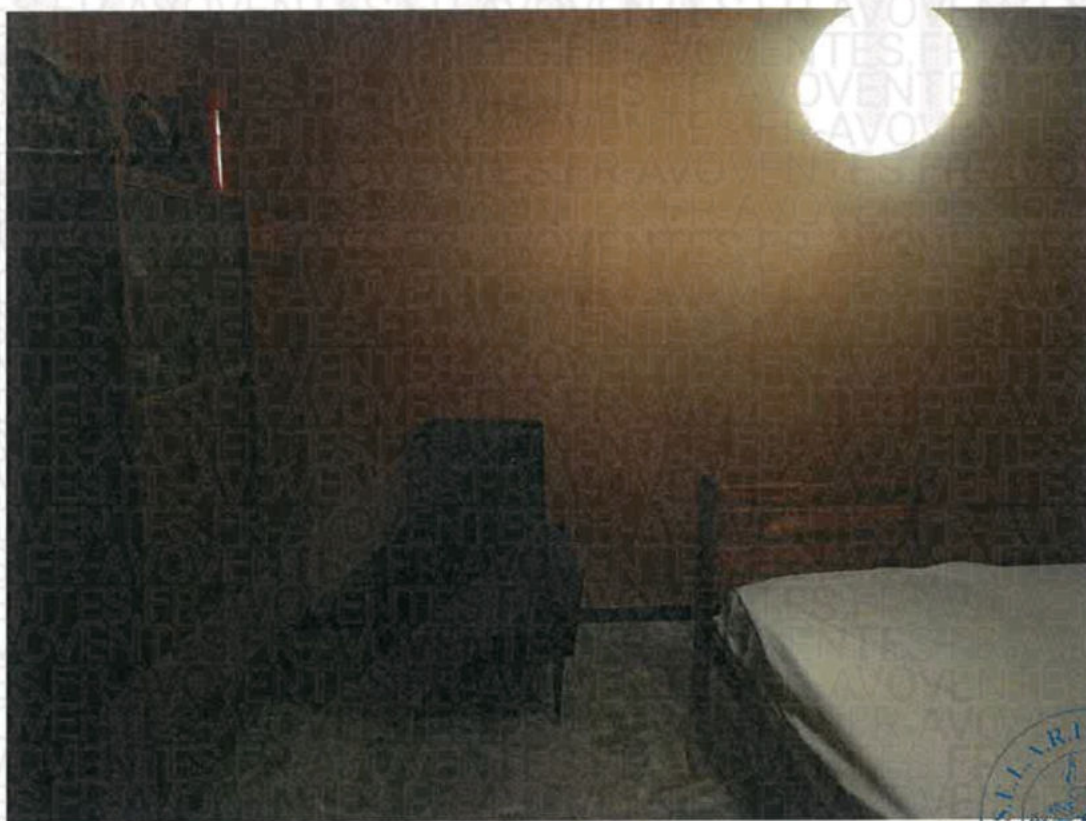
36



PROCES VERBAL DE CONSTAT

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



37



38



PROCES VERBAL DE CONSTAT

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



39



40



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



41



42



PROCES VERBAL DE CONSTAT

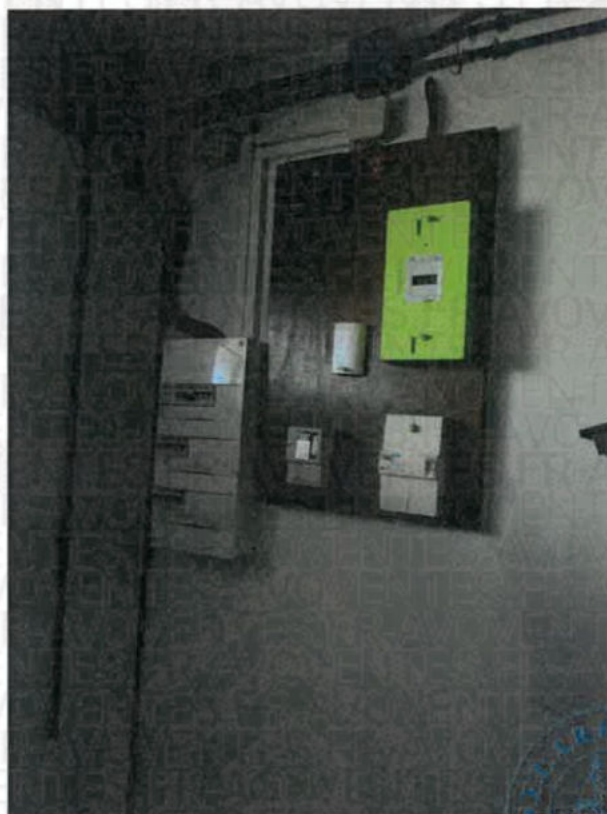
AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



43



44



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



45



46



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



47



48



PROCES VERBAL DE CONSTAT

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



49



50



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



51



52



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



53



54



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



55



56



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



57



58

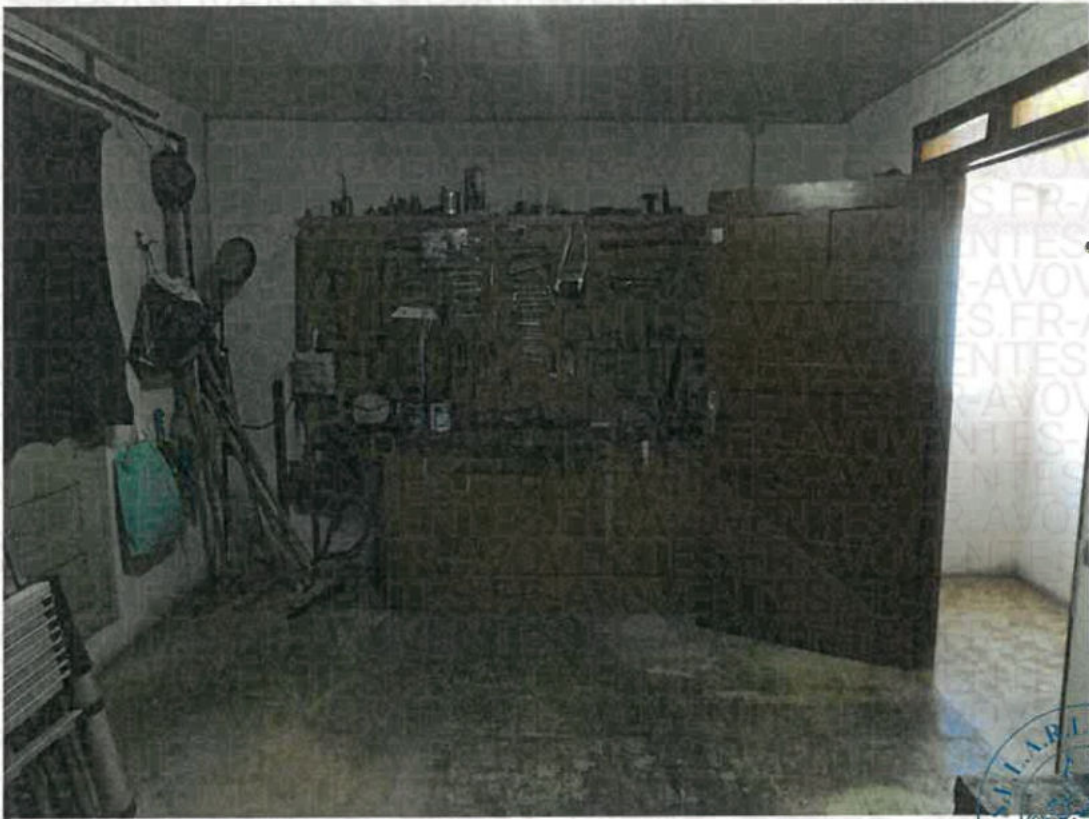


PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



59



60



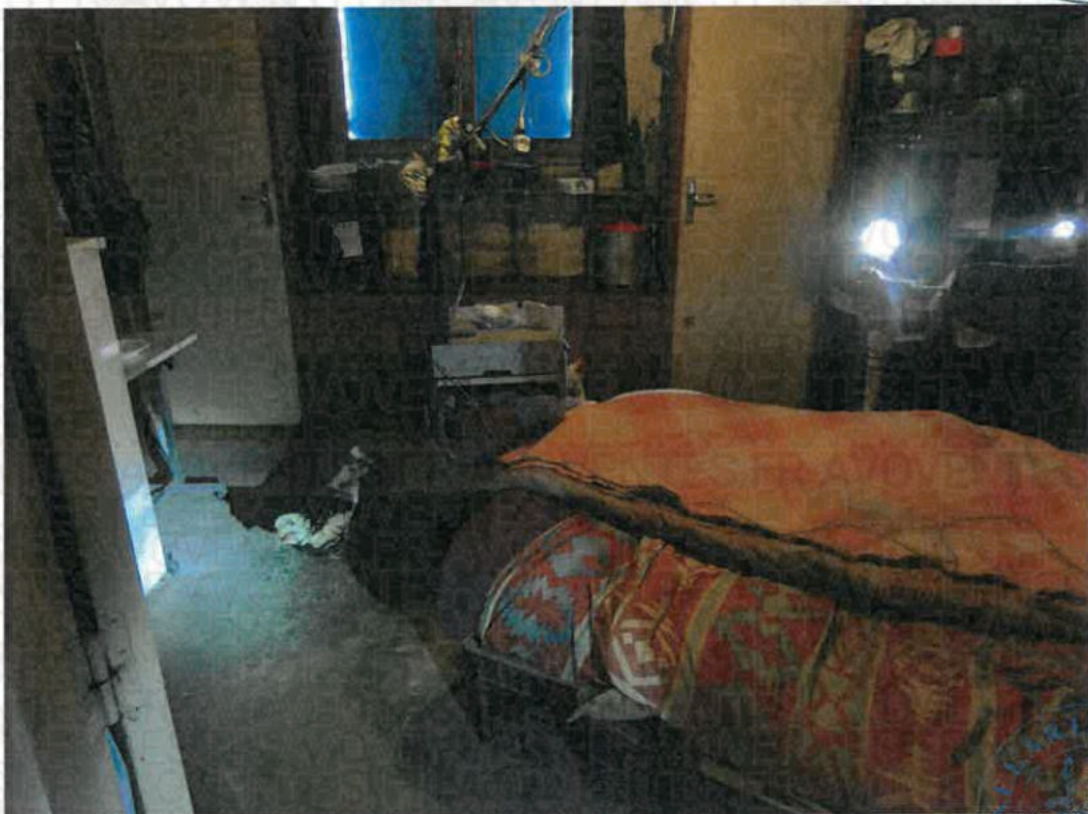
PROCES VERBAL DE CONSTAT

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



61



62



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



63



64



PROCES VERBAL DE CONSTAT

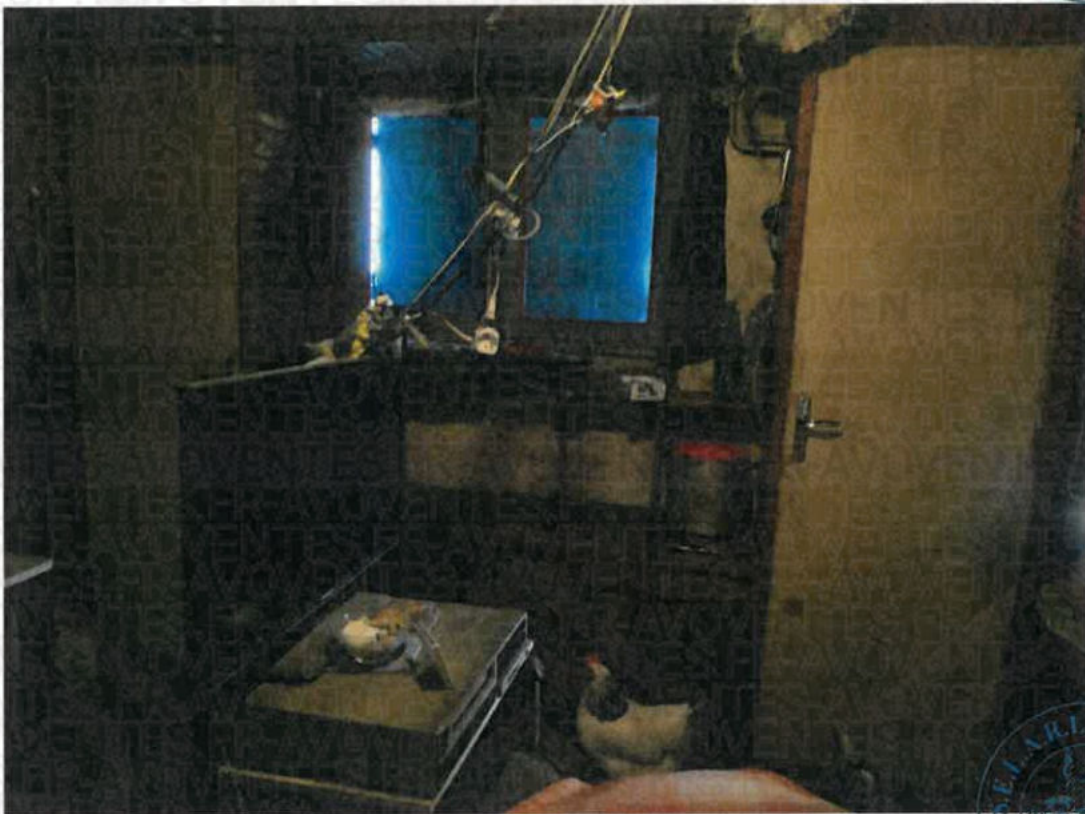
AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



65



66



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



67



68

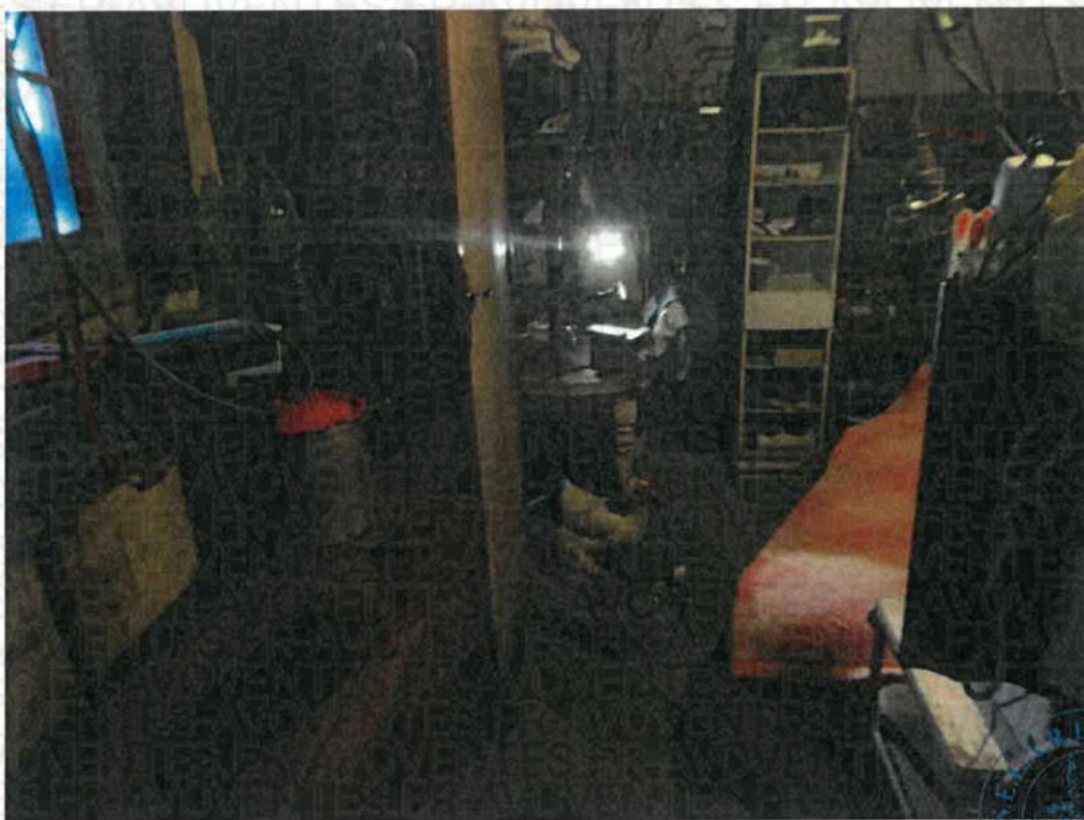


PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



69



70



PROCES VERBAL DE CONSTAT

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



71



72



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



73



74

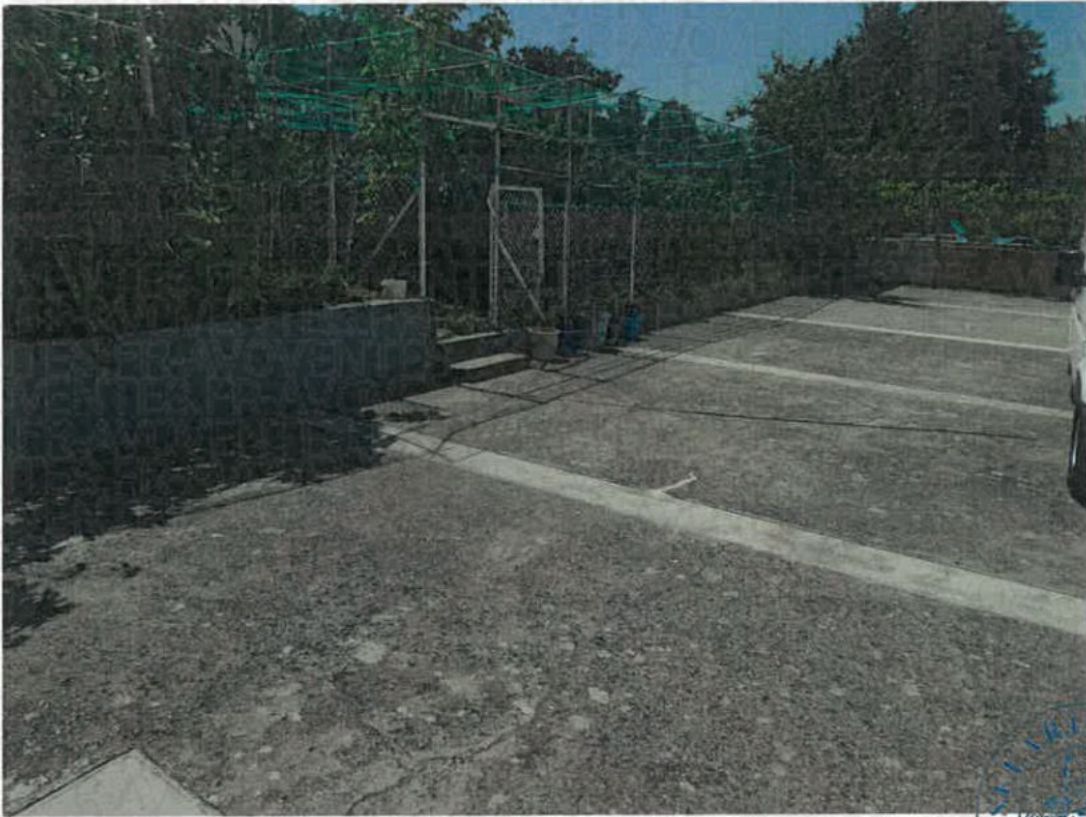


PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



75



76



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



77



78



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



79



80



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



81



82



PROCES VERBAL DE CONSTAT

9 place du Coustou SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Du 22 juin 2026



83

